

**Mesdames et Messieurs
les actionnaires,**

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire pour le :

Mercredi 22 avril 2026 à 18h30 au Centre Sportif du Sentier

(La feuille de présence est ouverte dès 18 h00)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2025

Le procès-verbal de l'AG du 9 avril 2025 est disponible au siège de la banque ainsi que sur notre site internet www.cmvsa.ch.

Le Conseil d'administration propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2025

2. Rapport du Président

3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2025

Le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle des comptes 2025 sont disponibles au siège de la banque ainsi que sur notre site internet www.cmvsa.ch.

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2025

4. Décharge des membres du Conseil d'administration de leur gestion

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration

5. Répartition du bénéfice

Le Conseil d'administration propose d'accepter la répartition du bénéfice avec un dividende de 16 % brut du capital-actions, soit :

Bénéfice disponible	CHF	445'111.10	Dividende 16 % brut	CHF	-192'000.00
Bénéfice 2024 reporté	CHF	4'346.26	Attribution à la réserve légale	CHF	-250'000.00
Total	CHF	449'457.36	Bénéfice reporté	CHF	7'457.36

6. Renouvellement des mandats au Conseil d'administration

a. *Le Conseil d'administration propose de renouveler pour 3 ans les mandats de :*

- I. Steve Magnenat, vice-président*
- II. Jean François Piguet, membre*
- III. Sarah Blondel, membre*
- IV. Didier Meylan, membre*
- V. Serge Lavielle, membre*

Le mandat de Charles Fontannaz, Président, cours jusqu'en 2027

b. *Le Conseil d'administration propose l'élection d'un nouvel administrateur, pour 3 ans, en la personne de :
Fabrice Audemars, né le 25.01.1982, domicilié au Brassus. Responsable de l'agence de la Vaudoise
Assurance du Sentier.*

7. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers SA

8. Divers et propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent parvenir à la banque, par écrit, d'ici au 15 avril 2026.

Droit de vote et participation au repas qui suivra l'assemblée

Seuls les actionnaires inscrits jusqu'au 17 avril 2026 auprès du Crédit Mutuel de la Vallée SA pourront assister à l'assemblée générale ainsi qu'au repas qui suivra.